

exprimé le 11 février, car les représentants de tous les partis ont exprimé la même opinion. La nouvelle nous a grandement plu. Elle nous est venue comme une surprise au milieu d'un autre débat. Je répète que nous nous sommes grandement réjouis d'apprendre qu'un comité spécial des affaires des anciens combattants serait institué. Si nous sommes maintenant déçus, c'est que le comité qui sera institué ne sera pas véritablement un comité des affaires des anciens combattants, mais simplement un comité chargé d'étudier trois bills et rien de plus. Le mandat du comité est restreint, tellement restreint que ses membres ne pourront discuter une question aussi importante que la loi sur les allocations aux anciens combattants.

J'espère donc que même à ce moment tardif, avant que le débat se poursuive davantage, des députés libéraux comme l'honorable représentant de Vancouver-Sud et d'autres de ce côté-là de la Chambre qui, j'en suis certain, sont aussi impatients que nous de voir faire quelque chose à ce sujet participeront à la discussion et se joindront à nous, à titre de simples députés représentant tous les groupes politiques à la Chambre et feront savoir au Gouvernement qu'il ne faut pas que la présente session se termine sans qu'on apporte quelque amélioration à la loi sur les allocations aux anciens combattants.

Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est six heures?

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, immédiatement avant la suspension de la séance à six heures, je venais de dire qu'il était encore possible d'entendre au cours du présent débat l'honorable représentant de Vancouver-Sud. Je suis heureux de constater qu'il est présent en ce moment et j'ose espérer qu'il acceptera mon invitation. A la vérité, monsieur l'Orateur, je désire exprimer le très vif espoir que nombre d'honorables députés qui appuient le Gouvernement à la Chambre participeront au moins durant quelques minutes au présent débat. Nous aimerions entendre les honorables représentants de Vancouver-Burrard (M. MacDougall), de Rosthern (M. Tucker), ainsi que l'honorable représentant de Spadina (M. Croll), et d'autres dont je pourrais mentionner les noms.

On pourra se demander: Pourquoi les députés de l'opposition désirent-ils entendre les députés ministériels au cours d'une discussion de ce genre?

[M. Knowles.]

L'hon. M. Harris: C'est un peu extraordinaire.

M. Knowles: Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration dit que c'est un peu extraordinaire.

M. Pearkes: Peut-être parlera-t-il.

M. Knowles: L'honorable représentant d'Esquimalt-Saanich dit qu'il serait bon d'entendre le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

M. Pearkes: Il a fait la guerre.

M. Knowles: On écouterait avec grand intérêt ce qu'il aurait à dire. Plaisanterie à part, la raison pour laquelle nous aimerions entendre parler les simples députés qui siègent du côté du Gouvernement, c'est que nous attachons une grande importance à cet élargissement, que nous réclamons, des attributions du comité. Il nous est loisible de nous faire entendre, nous du côté de l'opposition, et c'est ce que nous faisons. Je pense d'ailleurs qu'on continuera de nous entendre ce soir, au cours de la discussion. On nous comprend sans peine lorsque nous parlons d'extension des attributions du comité. Nous voulons dire par là que, selon nous, le comité devrait avoir le droit de parler des modifications que nous jugeons très nécessaires à la loi sur les allocations aux anciens combattants.

Soyons parfaitement francs. Il n'est pas douteux que la population approuve le point de vue que défendent au cours de la discussion les députés de l'opposition. Il n'est pas douteux non plus que nous finirons par avoir gain de cause, mais, parfois, le temps...

M. Lennard: Juste avant les prochaines élections.

M. Knowles: ...peut être long. L'honorable député de Wentworth vient de formuler une observation on ne peut plus pertinente. Mais, monsieur l'Orateur, la question est sérieuse. Nous voulons qu'on agisse et pas seulement qu'on approuve nos discours. Nous voulons qu'on fasse quelque chose à ce sujet, à cette session-ci. Or, nous croyons que nos efforts auraient plus de force, qu'on arriverait à un résultat quelconque pour les anciens combattants de notre pays, si seulement le premier ministre et les membres du cabinet pouvaient se rendre compte, en écoutant ce qui se dit ici, que les simples députés qui siègent du côté des libéraux sont au moins aussi préoccupés de cette question que le sont les députés qui siègent en face d'eux.

Plusieurs ont déjà affirmé qu'il est amèrement décevant d'apprendre que la loi sur les allocations aux anciens combattants ne subira pas de modifications à la présente session du Parlement. Comme les députés le savent, on